



Le 06/09/2019

## APPEL INTERNE AUX CANDIDATURES

La Centrale Nationale des Employés recherche un-e Collaborateur/trice Traitement des Plaintes (« Première Ligne », fonction 113.2) pour l'UOP de Bruxelles, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI), à mi-temps (17h/semaine). Cet appel cadre dans le projet « ambassades », mené conjointement par la CNE et ACV-PULS dans le but de défendre les droits du personnel employé au sein des ambassades locales.

### Mission

Les tâches principales s'organisent autour des plaintes individuelles d'affilié-e-s, particulièrement celles et ceux des missions diplomatiques et des organisations internationales, non représenté-e-s par des délégués syndicaux, de la réception au règlement à l'amiable. Il s'agit d'évaluer la situation, poser les questions pertinentes, rassembler les infos, constituer des dossiers, effectuer des calculs, contrôler des salaires, envoyer des réquisitoires aux employeurs, transférer des dossiers, donner des conseils, suivre les évolutions en matière de conditions de travail, législation sociale, législation du travail, etc.

### Compétences/connaissances souhaitées

Bonne connaissance en législation sociale. Capable d'organiser, de planifier et de s'adapter aux urgences du travail syndical. Rigueur, suivi, travail en équipe et engagement social sont des qualités recherchées. Connaissance minimale des logiciels bureautiques usuels (Outlook, Word, Excel). Bonne connaissance de la CSC. Bonne orthographe. Un diplôme d'assistant social ou un bachelier en sciences juridiques est un atout. La maîtrise de l'Anglais est INDISPENSABLE, une bonne connaissance du néerlandais et du français également.

Date d'entrée en fonction : *dès que possible*

L'**épreuve écrite** se déroulera le 08 octobre 2019 (09h00-12h00), rue Pléinckx, 19 - 1000 Bruxelles, salle Sint Jan. Un **entretien oral** est prévu le 17 octobre 2019 (à partir de 13h30) à la CNE de Bruxelles (même adresse) pour les candidat-e-s dont les réponses à l'épreuve écrite rencontrent nos exigences.

**Intéressé-e ?** Envoyez votre candidature (**curriculum vitae et lettre de motivation**) à **Didier Firre** (GPCC), pour le 30 septembre 2019 (midi) au plus tard, de préférence par mail ([didier.firre@acv-csc.be](mailto:didier.firre@acv-csc.be)) ou par courrier (Centrale Nationale des Employés, Secrétariat National, à l'attention de Didier Firre, avenue Schuman, 52 à 1401 Nivelles).